



Retraités Cheminots



<http://www.fo-cheminots.com/retraites.html>

Lettre aux Retraités

Edito : Vu de ma fenêtre...

La catastrophe était prévisible. Quand ? ça, on ne savait pas, mais tous les épidémiologistes le répètent depuis des années : une pandémie nous pendait au nez et ce n'est peut être malheureusement que le début. Ce qui était prévisible c'est que le système de santé en France était en ruine après des années de réduction budgétaire, de suppressions de lits (100 000 en 30 ans) d'hôpitaux, de manque d'infirmières, de manque de personnels en tous genres. La crise s'est exprimée au travers des mouvements de grève, de manifestations, de démissions de médecins : c'est la catastrophe assurée au moindre pépin : comme l'affirmait



une banderole : L'Etat compte les sous, on va compter les morts ;

Pas de masques, pas de test de dépistage, pas de sur-vêtements, on manque aussi d'appareils respiratoires, tout indique que la catastrophe sanitaire est à nos portes. Le confinement instauré (qu'il est conseillé de suivre à la lettre) n'est qu'un pis aller. Il s'agit de diminuer le nombre de malades sensés se trouver à l'hôpital « en même temps » pour employer un terme cher au Président, en attendant une décrue de l'épidémie, ou la découverte d'un remède ou d'un vaccin.

Le gouvernement a fait voter l'état d'urgence sanitaire et a multiplié les ordonnances pour rogner les droits de salariés : semaine de 60 heures, congés imposés, etc ... Et cela pour des secteurs industriels jugés indispensables ?

Quelques exemples nous démontrent que cela est loin d'être le cas : Airbus doit-il continuer à fabriquer des avions qui ne volent pas ? Doit-on continuer à monter des hélicoptères de combat destinés aux pays du Golfe ? Peugeot, qui avait stoppé ses chaînes de montage, les fait redémarrer... dès que les pièces qui manquaient reviennent de Chine !

Faut-il que les Facteurs distribuent des publicités de la Redoute ? Comme dans toute crise, les intérêts des grandes entreprises privées et de leurs actionnaires sont préservés en premier lieu. Les salariés seront les derniers servis si le mouvement syndical ne se montre pas à la hauteur de l'enjeu, aujourd'hui et demain !. C'est en ce sens qu'il faut apprécier les déclarations confédérales Force Ouvrière qui sont nettes et sans détours. Les revendications ne passeront pas sous la table à l'aune d'une « Union « Union nationale » dont les salariés se-

Evolution des prix depuis janvier 2013

2013 : + 0,9 %

2014 : + 0,1%

2015 : + 0,2%

2016 : + 0,6%

2017 : + 1,4%

2018 : + 1,6%

2019 : + 1,5%

(chiffres INSEE)

Janvier 2020 : - 0,4%

Février 2020 : +0%

Mars 2020 : +0%

Evolution des pensions :

1,3 % au 1er avril 2013 (moins 0,3% de CASA)

0,1% au 1er octobre 2015

0,8% au 1^{er} octobre 2017

0,3% au 1er janvier 2019

1% au 1er janvier 2020 pour les pensions inférieures à 2000€ brut

0,3 % au 1er janvier 2020 pour les pensions supérieures à 2000€ brut

raient les sacrifiés. Que faut il ajouter sur la situation dans les Epahd que FORCE OUVRIERE ne cesse de répéter depuis des mois : il faut au bas mot créer 200 000 emplois dans ces établissements qui ne doivent ni être des mouvoirs, ni être « l'or gris » de fonds de pensions avides de bénéfices sur le dos de nos anciens ; et il y a de quoi faire : plus de 700 000 anciens sont actuellement en établissements soit 10 % des personnes âgées de 75 ans ou plus, et un tiers de celles âgées de 90 ans ou plus .

Le confinement n'arrête pas les revendications et ne doit pas entraver l'activité syndicale. Mais cela limite grandement nos interventions. Cette Lettre aux Retraités sera peut-être limitée à sa version numérique.

Chaque militant se doit d'activer ses relations avec les camarades de sa connaissance, chaque syndiqué



de son secteur, utiliser le téléphone, les liaisons internet. Il est important pour les retraités de maintenir des relations régulières ainsi que de transmettre toutes informations nécessaires dans ces moments compliqués. Nous ne savons pas ce que sera « l'après corona ». Peut être que les politiques verront d'un autre œil les investissements nécessaires dans les services publics et en premier lieu dans les services publics de santé. Peut être que les délocalisations et le flux tendu industriel atteignent leurs limites . Peut être pas. Qui vivra verra !

Mais une chose est certaine, les salariés n'ont à attendre aucun cadeau des patrons et des gouvernements.

Certains historiens rappellent à juste titre qu'après la grande Peste de 1348 les pouvoirs ont tenté de restreindre la liberté des travailleurs qui avaient profité du déficit démographique pour négocier de meilleurs salaires (en fixant des salaires maximum, par exemple). Donc , ce que nous obtiendrons, c'est ce que nous arracherons.

Prenez soin de vous et de vos proches, portez vous bien !

Non mais ! La Paranoïa gagne du terrain ! Je viens de tousser devant mon ordinateur et l'antivirus à démarré...

Alain Schlick

L'ACTION SOCIALE SNCF COMMUNIQUE :

COVID19 : LA SNCF MET À LA DISPOSITION DE SES PENSIONNÉS UN NUMÉRO D'ÉCOUTE DÉDIÉ À COMPTER DU LUNDI 30 MARS

UN NUMERO GRATUIT POUR ECOUTER, SOUTENIR ET MAINTENIR LE LIEN... 0980 980 325

Dans cette période de confinement, des pensionnés peuvent se sentir isolés du fait de l'éloignement d'avec leurs familles, de la diminution des services d'aide à domicile ou de l'absence d'activités collectives. Pour limiter le risque d'isolement, OPTIM'SERVICES-ACTION SOCIALE met à la disposition de tous les pensionnés SNCF un numéro dédié avec, au bout du fil, des professionnels de l'Action sociale SNCF. Tous les pensionnés qui le souhaitent peuvent appeler ce numéro : une équipe de professionnels est mobilisée pour écouter et orienter si besoin vers les services de proximité (centres d'action sociale, réseaux locaux....). Les échanges sont confidentiels.

Accessible du lundi au vendredi, de 9h à 12h et 14h à 17h.



Déclaration

Nonobstant la crise sanitaire et le confinement des personnes, les revendications de l'UCR-FO demeurent!

Dans le contexte créé par la crise sanitaire grave à laquelle toute la population est confrontée, le bureau national de l'Union Confédérale des Retraités-Force Ouvrière réuni le 25 mars 2020 par téléconférence, déclare que les retraités de l'UCR-FO ne sont pas résignés et continuent à agir pour la satisfaction des revendications des retraité-e-s et des personnels soignants qui en ont la charge.

Cette crise sanitaire met au grand jour les dangers des politiques budgétaires d'austérité menées depuis plusieurs années qui, associées à l'insuffisance des politiques de prévention, ont conduit à trop de fermetures de services hospitaliers et de 100.000 lits en 20 ans. Celles-ci ont aussi amené à des déserts médicaux, à des manques criants de matériels de réanimation, de masques, de tests du covid 19 et de personnels.

Les risques majeurs de pandémie du Coronavirus (COVID-19) nécessitent de prendre impérativement toutes les mesures indispensables à son endiguement et le bureau de l'UCR-FO entend réaffirmer le rôle primordial des services publics et leur accessibilité pour tous. Leur maintien, leur renforcement et leur déploiement s'avèrent indispensables.

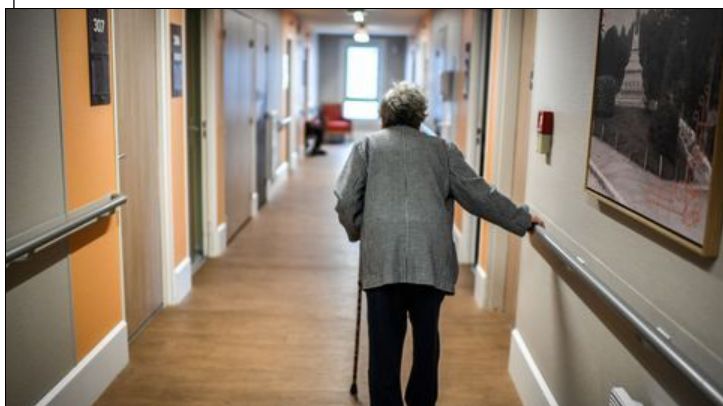
Le bureau de l'UCR-FO appelle les pouvoirs publics à mettre en œuvre tous les moyens indispensables à la protection de la santé et de la sécurité de tous et en particulier des retraités et personnes âgées qui sont physiologiquement les plus exposés et les plus fragiles, surtout lorsqu'ils sont en situation de polypathologie.

Il demande au gouvernement, conformément à la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées, d'ordonner aux préfets l'instauration d'un Plan d'Alerte et d'Urgence qui confie aux Maires la mission de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande.

Le bureau de l'UCR-FO tire la sonnette d'alarme sur la situation dramatique des personnes dépendantes en Ehpad ou en résidences seniors.

Les personnels soignants en nombre insuffisant sont submergés et tentent de sauver des résidents confinés dans leur chambre. Comme le souligne le journal Le Monde « (...)derrière les portes closes, à l'abri des regards des familles interdites de visite, se joue une tragédie à huis clos dans les quelques centaines d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) en France où le coronavirus a réussi à s'infiltrer. La guerre d'usure contre le Covid-19 ne fait que commencer dans les maisons de retraite. »

Celles-ci subissent les mesures les plus drastiques avec l'interdiction de visites de leurs proches ou d'accueil de nouveaux résidents. Le bureau de l'UCR-FO exige le renforcement des personnels pour répondre à tous leurs besoins et, pour pallier l'aide et la présence des proches



dont ils sont privés, la mise en place de rendez-vous téléphoniques ou vidéo-conférences réguliers avec les familles.

Il demande au gouvernement de mettre à disposition des Ehpad et des services d'aides à domicile non seulement les moyens matériels (en masques, gel hydro alcoolique, tenues vestimentaires de protection...) pour la sécurité des personnels, mais aussi des professionnels additionnels pour que le pire puisse être évité dans ce secteur déjà sous tension en raison d'un fonctionnement en sous-effectif et de conditions de travail dégradées depuis de nombreuses années.



Le bureau de l'UCR-FO tient à rendre hommage à l'engagement des agents des services publics comme ceux de la réserve sanitaire et de l'ensemble des salariés qui poursuivent leur activité, qu'ils soient professionnels de santé, qu'ils participent à la continuité de l'approvisionnement des biens de consommation et des services.

Il tient à souligner le rôle majeur de nos systèmes de protection sociale collective, égalitaire, solidaire et la nécessité de les maintenir et les renforcer comme nos différents régimes de retraite et les dispositions qui les caractérisent. Avec la Sécurité sociale de 1945, ils constituent un rempart contre, l'insécurité sociale, sanitaire et financière qui forme le terreau des menaces sur la démocratie et la République.

Il s'inquiète des dispositions contenues dans la loi relative à l'urgence sanitaire qui permettent au Président de la République et à son gouvernement de légiférer par ordonnance et font craindre une remise en cause des libertés publiques et individuelles ainsi que des garanties légales et conventionnelles en matière de droit du travail.

L'UCR-FO réitère ses revendications pour l'amélioration de l'accès aux soins de santé, la revalorisation de toutes les retraites et pensions sur l'évolution des salaires, la prise en charge et le financement de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale dans le cadre de l'assurance-maladie et demande, avec la confédération Force Ouvrière, le retrait du projet de loi relatif au système universel de retraite par points.

Le bureau de l'UCR-FO appelle toutes ses structures, les Unions Départementales de Retraités, les sections fédérales de retraités, les associations de retraités, les membres des CDCA (conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) à se mobiliser en utilisant les moyens techniques de télécommunications, pour examiner tous les points de difficultés auxquels sont confrontés les retraités et personnes âgées, les faire remonter et demander à ce que des solutions soient apportées.

Paris, le 25 mars 2020



COVID-19 - Tout ce qu'il faut savoir sur le fonctionnement et les services de la Caisse de Prévoyance et de Retraite au 31/03/2020 :

Nous participons tous à l'effort indispensable pour freiner la propagation du coronavirus Covid-19.

Afin de maintenir la continuité du service public, nous réorganisons donc notre activité dans le strict respect des consignes données par les pouvoirs publics.

Très concrètement, comme dans l'ensemble de la population française, une partie des salariés de la CPR sont absents pour garder leurs enfants suite à la fermeture des crèches et des établissements scolaires.

Nous dotons progressivement les autres salariés d'outils informatiques pour qu'ils puissent télétravailler et traiter depuis leur domicile tous les dossiers qui peuvent l'être. Et nous réorganisons progressivement les autres activités dans nos locaux, selon des modalités appropriées aux circonstances, et en veillant évidemment à préserver la santé et la sécurité de nos équipes.

Dans ces circonstances exceptionnelles, nous avons pris la décision de concentrer les moyens humains disponibles sur les missions principales de la CPR pour garantir, comme d'habitude, le paiement de vos retraites et de vos remboursements d'assurance maladie.

Vous pouvez être totalement rassurés, notamment sur le fait que l'intégralité des pensions seront payées au 1er avril prochain (et à l'identique pour les périodes suivantes si les mesures de confinement devaient être prolongées).

Afin de limiter les contacts, et donc les risques pour chacun, nous avons pris en revanche la décision de **fermer nos antennes et nos points de proximité jusqu'à nouvel ordre.**

Notre **accueil téléphonique** est lui **maintenu selon des horaires réaménagés**, c'est à dire **de 09h00 à 12h00**. les conseillers n'étant pas aussi nombreux que d'habitude pour vous répondre, nous faisons appel à votre sens civique pour ne nous contacter qu'en cas de difficultés majeures ou de questions importantes.

Pour accomplir toutes vos démarches et pour vous renseigner, il convient donc de privilégier votre espace personnel et notre site internet qui restent accessibles 7 jours/7 et 24h/24.

IMPOTS : Nouvelles dates limites de dépôt des déclarations pour 2020

Le service de déclaration en ligne sera ouvert à partir du **lundi 20 avril** et jusqu'aux dates limites suivantes établies par département :

- départements **01 à 19** : jeudi **4 juin 2020** à 23h59 • départements **20 à 54** : lundi **8 juin 2020** à 23h59
- départements **55 à 976** : jeudi **11 juin 2020** à 23h59

Déclaration papier • Réception des déclarations papier à partir du **20 avril 2020**, la date limite est fixée au vendredi **12 juin** à 23h59.

Un peu d'histoire

La grippe espagnole de 1918/1919

La "grippe espagnole" qui a décimé la population mondiale de 1918 à 1919 faisant plus de 50 millions de morts et peut-être même près de 100 millions selon des estimations récentes c'est-à-dire peut-être dix fois plus que la guerre elle-même provenait d'un virus de type H1N1. Ce virus aurait été transmis par les oiseaux et aurait ensuite muté pour s'attaquer à l'homme.

Pourquoi ce nom de grippe espagnole ? :

Ce que l'on a appelé la grippe espagnole à l'époque n'est pas venue d'Espagne où elle est apparue en mai 1918. On lui a donné ce nom car l'Espagne qui n'était pas engagée dans la guerre n'était pas non plus soumise à la censure. Contrairement à ses voisins qui cherchaient à cacher leurs morts, elle publiait librement et publiquement des informations sur cette maladie, d'où le nom qui lui a été donné.

L'origine du virus :

Le virus serait venu de Chine mais il n'y aucune preuve scientifique. Cette version provient sans doute du fait qu'en France il y avait beaucoup d'ouvriers ou soldats d'origine indochinoise qui mouraient de ce que l'on a appelé la « pneumonie des Annamites » qui provoquait des syndromes respiratoires aigus. Les premiers cas de grippe espagnole furent signalés en mars 1918 dans des bases militaires de l'État du Kansas aux États-Unis. L'épidémie se serait ensuite propagée vers l'Europe avec l'arrivée des troupes américaines en France en avril 1918 puis répandu jusqu'aux colonies par le biais des paquebots qui transportaient de grandes quantités de personnes, gagnant ainsi l'ensemble des continents. Il était très contagieux et bien que ne présentant aucun symptôme lors des premiers jours de l'infection, les personnes contaminées contribuaient à transporter et propager le virus. Les symptômes arrivaient ensuite avec un affaiblissement des défenses immunitaires, de la fièvre, de la toux et des difficultés respiratoires.

La première vague de l'épidémie qui se termina à l'été 1918 fut très peu mortelle. C'est à la fin de l'été que le virus muta et que les premiers cas mortels apparurent dans la région de Boston aux États-Unis le 14-septembre. Les renforts de soldats américains envoyés en France répandirent la maladie qui s'étendit progressivement en Europe. À partir d'octobre l'épidémie se transforma en pandémie touchant tous les pays du globe. Le pic de mortalité fut atteint en novembre et décembre 1918. Il y eut ensuite une relative période d'accalmie. La troisième vague arriva en février 1919 faisant des ravages jusqu'en mai puis elle déclina progressivement.

La maladie émigra ensuite en Australie et en Océanie où elle ne se résorbera qu'en août 1919 et en Nouvelle-Calédonie où le dernier cas sera signalé en juillet 1921.

La grippe espagnole ne peut pas être comparée au Coronavirus mais à l'époque la crise était déjà gérée de la même façon qu'aujourd'hui. La censure sévissait car les états cachaient leurs morts pour ne pas alerter l'ennemi, ce qui était normal en cas de guerre mais moins aujourd'hui, la maladie était également au départ considérée comme bénigne. Des mesures de distanciation sociale furent mises en place et les recommandations étaient les mêmes : mise en quarantaine, isolation, port de masques, lavage des mains etc. Comme aujourd'hui les hôpitaux étaient débordés. Seule différence : à l'époque on ne savait pas d'où provenait la maladie, aujourd'hui on sait qu'il s'agit d'un virus.

D'autres pandémies ont sévi depuis : grippe asiatique en 1957/1958, grippe de Hong-Kong en 1968/1969, grippe russe en 1977/1978, grippe A de 2009 à 2010.

En 2009 un rapport de la CIA alertait sur la probable apparition d'un tel virus avant 2025 si on ne prenait pas les mesures nécessaires, Bill Gates dans une conférence donnée en 2015 après le virus Ebola évoquait également un tel scénario. Les gouvernements mondiaux dont le nôtre n'en ont pas tiré les leçons, favorisant plutôt la logique de l'économie et du profit au détriment de la santé et des Services Publics

Le retour de bâton pourrait être terrible.



Jean Louis Ponnavoy